



**CAMSP Colmar**  
**140 rue du Logelbach à Colmar**  
**Pôle Handicap et Insertion**

### 1. EDITORIAL

Le CAMSP ARSEA (Centre d'Action Médico-Sociale Précoce) « polyvalent » basé à Colmar propose des consultations pour des enfants de 0 à 6 ans. Sa mission est d'assurer non seulement un diagnostic précoce mais également un accompagnement global pour des enfants qui présentent des difficultés dans leur développement ou qui sont en situation de handicap. C'est un dispositif qui intervient à la fois en matière de prévention, de dépistage, de diagnostic, de soins mais aussi et principalement d'accompagnement de l'enfant et de son entourage. La prise en charge intègre l'intervention d'une équipe pluridisciplinaire et s'appuie sur un réseau de partenaires.

Le CAMSP ARSEA se distingue par une logique de parcours et une coordination des réponses aux besoins de l'enfant particulièrement bien intégrées. Les sorties s'organisent de façon concertée et anticipée.

Le travail d'inclusion scolaire est un point d'appui très important puisque jusqu'à présent 42% des enfants de 3 ans et plus accompagnés par le CAMSP connaissent une scolarité à temps plein et 47% à temps partiel (au-delà de 12h).

Le CAMSP ARSEA réalise de nombreuses interventions consacrées à l'information et la formation des partenaires. Les professionnels ARSEA exercent une mission d'appui importante auprès des enfants, en crèche, à l'école, auprès des professionnels libéraux.

Un travail très important est mené avec la PCO, lequel se traduit par une augmentation du nombre de parcours mixtes CAMSP-PCO

### L'ACTIVITE

|   | 2022 | 2023 | 2024 |
|---|------|------|------|
| AGREMENT*                                 | 30   | 30   | 30   |
| SEANCES PREVISIONNELLES                   | 3200 | 3309 | 3500 |
| SEANCES REALISEES                         | 3504 | 3626 | 3592 |
| ECARTS                                    | 304  | 317  | 92   |
| EFFECTIF AU 31 DECEMBRE                   | 80   | 90   | 68   |
| TAUX DE REALISATION DE L'ACTIVITE         | 91%  | 90%  | 97%  |
| NBRE DE BENEFICIAIRES SUIVIS DANS L'ANNEE | 132  | 130  | 122  |

### 3. FAITS MARQUANTS DE L'ANNEE

#### 3.1 Vie de l'établissement

L'année 2024 a été marquée par la création du service de suite avec le recrutement d'une assistante sociale dédiée.

Il s'agit de proposer aux familles, un accompagnement à la fin de la prise en charge CAMSP, et d'assurer une continuité dans le suivi pour éviter toutes formes de rupture totale. Le CAMSP reste ainsi disponibles pour étayer les démarches, sécuriser le parcours, apporter des réponses aux éventuelles questions. (Accès aux soins, accès aux droits).

Le CAMSP bénéficie depuis Janvier 2023, d'une direction commune avec l'IME-SESSAD Pays de Colmar qui permet d'affirmer la volonté de l'association de penser le parcours dans la dynamique du territoire colmarien, et de prévenir les situations de rupture. Cette direction commune permet également au CAMSP de s'appuyer à présent sur des fonctions ressources supplémentaires : responsable accompagnement et qualité et d'intégrer un collectif dynamique qui permet d'optimiser les pratiques de manière transversale.

Depuis l'automne 2024, plusieurs postes sont vacants au CAMSP avec notamment la démission du médecin directeur technique, un poste ouvert d'assistante sociale et

d'orthophoniste. A l'été, une nouvelle éducatrice a été embauchée à temps plein et elle a pu très rapidement démarrer tous ses suivis.

Les professionnels du CAMSP restent en veille scientifique et toujours attentifs à des propositions de formation pour poursuivre l'acquisition et la mise à jour de compétences et pour accompagner les enfants et leurs familles du mieux possible. Ainsi en 2023, 76 jours de formations ont pu être dispensés aux professionnels, dont une formation collective sur la guidance parentale. Un professionnel du CAMSP a également pu se rendre aux journées des ANECAMSP sur la précarité à Paris.

Annuellement près de 130 enfants sont accompagnés pendant une durée moyenne de 2 ans, au service (principalement) et à domicile. L'accompagnement se fait principalement en individuel. Des groupes peuvent être constitués en fonction d'un besoin identifié chez l'enfant : habiletés sociales ou alimentation par exemple. De même des moments festifs et conviviaux ponctuent l'année permettant aux enfants, familles et professionnels de se rencontrer.

Seuls moins de 5% des enfants ne bénéficient que d'un seul bilan diagnostique, 28,7% d'un bilan pluridisciplinaire, et 62,3 % d'un suivi pluridisciplinaire. L'année 2024 a vu une baisse des diagnostics TSA avec moins de 10 diagnostics réalisés cette année. Si les familles nous sollicitent en direct, elles sont le plus souvent orientées par un médecin, qui dans tous les cas est sollicité pour un courrier d'adressage.

Chaque jeune accompagné dispose d'un référent éducatif qui coordonne et assure le suivi du Projet Personnalisé d'Accompagnement et de Scolarisation. C'est LE personnel ressource, identifié par l'ensemble des acteurs et surtout le jeune et sa famille, aux côtés du Médecin et du cadre intermédiaire.

Depuis 2024, chaque enfant a également un psychologue référent, qui travaille avec le référent éducatif, les partenaires et est disponible pour soutenir les familles dans leurs parcours au CAMSP. Ainsi, Nous avons pu développer de manière significative en 2024, le nombre de synthèse réalisée autour de l'enfant, corolaire de notre volonté d'asseoir l'accompagnement autour de l'enfant comme évoqué précédemment.

Si les professionnels accompagnent les jeunes et leurs familles ou encore les fratries dans différents programmes notamment de guidance parentale ou de soutien aux frères et sœurs, ils apportent également un appui aux professionnels qui gravitent auprès des enfants, en crèche, à l'école, auprès des professionnels libéraux... Cette mission appui est de plus en plus sollicitée, autant qu'elle est jugée pertinente et précieuse par ceux qui la sollicitent. En 2024, le CAMSP a beaucoup investi cette mission en proposant à 5 crèches municipales des temps de sensibilisation sur le fonctionnement du CAMSP et sur les TND.

### 3.2 Action de l'établissement dans le domaine de la continuité et fluidité des parcours des usagers

L'ensemble des professionnels (personnels éducatifs et thérapeutes) est engagé sur la procédure d'élaboration des projets personnalisés d'accompagnement et de scolarisation et la réponse à ses besoins ainsi qu'à ceux de sa famille.

Nous préparons l'avenir des jeunes, avec autant d'anticipation que cela est possible, en accompagnant les parents dans la préparation des suivis post-CAMSP. Cela passe par les bilans, les diagnostics et l'aide pour les demandes de notification MDPH.

#### Création du service de suite

Le service de suite permet d'étayer notre ambition d'éviter les situations de rupture totale mais aussi de rester en veille auprès des familles, même si, celles-ci nous ont déjà bien identifiés comme professionnels ressources. Il s'agit surtout de pouvoir offrir aux familles un soutien administratif en cas de besoin.

Le CAMSP est un acteur « incontournable » de l'accompagnement des jeunes enfants. Il travaille en réseau avec tous les acteurs de première, deuxième et troisième ligne. Cela représente de très nombreuses réunions de concertation par an. (PCO, Education Nationale notamment avec les ESS mais aussi en travaillant avec les structures de protection de l'enfance).

#### Travail renforcé auprès des fratries

En 2024, de nombreux bilans de développement ont été réalisés par les psychologues dans la première partie de l'année. Dans la seconde partie de l'année, en l'absence de premier bilan, le nombre de bilan a été fortement réduit.

Au cours de l'année 2024, les psychologues du CAMSP ont mis l'accent sur l'accompagnement des familles.

Les psychologues ont organisé la reprise du groupe fratrie avec les éducatrices, ainsi que des sensibilisations auprès du personnel des crèches municipales avec lesquelles le CAMSP travaille.

#### Déploiement du programme PACT (Pediatric Autism Communication Therapy)

Plusieurs familles ont pu être accompagnées dans le cadre du programme PACT avec l'engagement de 3 professionnelles formées spécifiquement. Il s'agit d'accompagner les parents à repérer les signes de communication et d'interaction sociale de leur enfant et à développer l'attention conjointe, la communication non verbale et verbale et des activités sociales réciproques.

### **Accompagnement des enfants en suivi intensif, renforcé**

L'accompagnement des enfants en suivi intensif a été renforcé par l'équipe éducative. Une dynamique partenariale a été consolidée avec les différents services du secteur comme le Centre Médico Psychologique de Colmar, le Centre Ressource Autisme de Rouffach, les différents libéraux, par exemple.

Le travail d'accompagnement et de soutien dans les lieux de socialisation et de scolarisation des enfants a été renforcé : participation aux Équipes Éducatives de Scolarisation (ESS), observations et échanges avec les professionnels des écoles et des crèches.

Des sensibilisations aux Troubles du Neuro développement et la proposition d'outils adaptés ont été réalisées dans les crèches. Une présentation des Troubles du Spectre de l'Autisme est proposée aux parents ayant reçu un diagnostic pour leur enfant ; mise en place du Programme « Au-delà du TSA » avec le Centre Ressource Autisme de Rouffach.

Des séances de groupes ont également été développées : un groupe d'habiletés sociales (5 enfants), un groupe fratrie (6 frères et sœurs), un groupe alimentation (4 enfants avec des troubles de l'oralité).

### **Renforcement des bilans psychomoteurs**

Des séances conjointes ont été mises en place par les psychomotriciens avec les éducatrices et les psychologues, ainsi que des bilans développementaux conjoints avec les psychologues. En 2024, la réalisation de bilans psychomoteurs a fait partie des missions régulières des psychomotriciens, tant pour les enfants déjà suivis que pour les nouveaux arrivants, notamment avant la suspension des premiers bilans en juillet. Plusieurs séances de groupe ont été mises en place afin de mieux répondre aux besoins des enfants et de favoriser la socialisation ainsi que les échanges entre parents. Les psychomotriciens ont donc organisé un groupe moteur, un groupe pour les tout-petits et leurs parents ainsi qu'un groupe pour travailler l'alimentation.

## **4. DEMARCHE D'AMELIORATION CONTINUE DE LA PRESTATION**

### **Etat des lieux des chantiers qualité et description des actions entreprises**

#### **4.1 Pilotage et de la démarche**

Le CAMSP s'est doté d'un service qualité-parcours piloté par un responsable d'accompagnement qualité (RAQ) qui anime la démarche en liens étroits avec le Directeur, le Médecin, la Cadre et l'ensemble des professionnels.

En 2024, de nombreux protocoles ont été mis à jour, dont beaucoup ont associé des professionnels « ressources » sur les sujets identifiés. La procédure du Projet Personnalisé d'Accompagnement, à notamment été réajustée, ainsi que les procédures d'évacuation en urgence.

Conformément aux recommandations de bonnes pratiques de l'HAS, nous portons une attention marquée au parcours des jeunes et à la prévention des risques de rupture de parcours. Il nous est apparu, dès lors, pertinent d'associer le suivi des parcours au service qualité. Le RAQ supervise les assistants sociaux, chargée d'insertion de tous les sites, ce qui permet une dynamique décloisonnée et centrée sur les besoins.

Enfin, le service est en lien réguliers et constants avec le service qualité de la direction générale qui est un appui dans le pilotage de notre démarche. Nous participons à des temps de travail inter-services avec l'ensemble des RAQ, qui œuvre à la réflexion collective et à inscrire notre exigence de qualité dans notre pratique quotidienne.

#### **4.2 Déploiement des outils métiers : MS Qualité et SILAO (DUI)**

En 2024, le CAMSP a préparé le lancement de SILAO.

L'exploitation fine de MS QUALITE permet l'étude pluridisciplinaire des événements indésirables. Cette démarche vise l'amélioration continue de la réponse et de l'accompagnement. Il s'agit doublement d'étayer les professionnels et d'apprendre des difficultés rencontrées.

#### **4.3 Bienveillance, éthique et prévention des risques de maltraitance**

L'équipe du CAMSP vise la qualité de l'accompagnement inscrite dans une pratique résolument bienveillante. La réflexion portée sur l'ensemble des sites du CAMSP et de l'IME-SESSAD autour de la question de la bienveillance, sur laquelle l'association a publié une charte, a conduit à la création d'une cellule bienveillance et promotion des recommandations de bonnes pratiques. Cette cellule portée par le Directeur représenté par le Responsable Accompagnement Qualité, regroupe une psychologue, une assistante sociale, une infirmière, un professionnel éducatif et un cadre intermédiaire. L'objectif est de dynamiser les accompagnements en proposant des pistes aux professionnels face à des situations complexes, mais aussi en diffusant des RBPP toujours utiles aux professionnels.

#### **4.4 Autres aspects liés à la qualité d'accompagnement**

En 2024, pour accompagner au mieux les enfants et leurs familles, le CAMSP a relancé un groupe à destination des frères et sœurs des enfants accompagnés au CAMSP. Ce groupe, mis en œuvre conjointement avec le SESSAD-UEMA-DAR, vise à offrir à ces jeunes un espace de parole et d'échange à propos de leur situation si particulière. L'objectif est de contribuer à un vécu familial le meilleur possible de la situation.

## 5. RESSOURCES HUMAINES AU 31.12.2024

Répartition personnel par catégorie et type de contrat (en équivalent temps plein)

|                  | TOTAL        | Encadrement | Administratif | Educatif    | Para médical | Médical     | Services Généraux |
|------------------|--------------|-------------|---------------|-------------|--------------|-------------|-------------------|
| CDI              | 10,89        | 1,1         | 1,00          | 4,25        | 3,95         | 0,00        | 0,59              |
| CDD temporaire   | 0,80         | 0,00        | 0,00          | 0,80        | 0,00         | 0,00        | 0,00              |
| CDD remplacement | 0,00         | 0,00        | 0,00          | 0,00        | 0,00         | 0,00        | 0,00              |
| Contrats aidés   | 0,00         | 0,00        | 0,00          | 0,00        | 0,00         | 0,00        | 0,00              |
| Maitres          | 0,00         | 0,00        | 0,00          | 0,00        | 0,00         | 0,00        | 0,00              |
| <b>TOTAL</b>     | <b>11,69</b> | <b>1,10</b> | <b>1,00</b>   | <b>5,05</b> | <b>3,95</b>  | <b>0,00</b> | <b>0,59</b>       |

## 6. CONCLUSION

L'année 2024 a été marquée par la création du service de suite, le travail renforcé auprès des fratries et la poursuite des accompagnements pluridisciplinaires des enfants que ce soit par les accompagnements en suivi intensif, qui ont été renforcés, les bilans psychomoteurs développés, les séances d'ergothérapie et le suivi psychologique.

La démission du médecin directeur technique à l'automne 2024, le départ du directeur en décembre 2024 et l'arrêt maladie prolongé de la cadre intermédiaire depuis plusieurs mois ont imposé une dynamique de travail différente et engendré une baisse significative des bilans et diagnostics.

Le recrutement du médecin directeur technique et du directeur devraient aboutir en 2025, à l'issue de la réactualisation du projet de service.